

PAIEMENT ET RESERVATION DE LA DEMI-PENSION

OUVERTURE PREVUE DU RESTAURANT SCOLAIRE LE : **JEUDI 4 SEPTEMBRE 2025**

ACCES AU SERVICE DE RESTAURATION

Pour accéder au restaurant scolaire, 2 conditions sont requises :

- 1) **Avoir approvisionné le compte restauration**
- 2) **Avoir réservé en amont le repas**

1) COMMENT APPROVISIONNER SON COMPTE UNE FOIS INSCRIT

Vous pouvez alimenter votre compte soit :

1. avec l'application sécurisée MYTURBOSELF disponible sur l'Apple Store ou le Play Store sous Android
2. avec un lien internet depuis un ordinateur :
<https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=4321>
OU SE CONNECTER SUR LE SITE DU LYCEE JOLIOT CURIE : Onglet à droite Demi-pension
Vous pouvez alors créer un compte en renseignant le NOM et le Prénom de votre enfant et une adresse mail. Il n'est pas nécessaire de renseigner le numéro de carte.
3. en espèces (à l'intendance),
4. en chèque (à l'ordre de l'agent comptable du Lycée Joliot Curie),
5. en carte bleue ou VISA aux bornes dédiées

(Attention, sur l'application les comptes ne sont crédités qu'en différé soit le lendemain matin après 8h, suite à la synchronisation quotidienne des modules)

2) COMMENT RESERVER DES REPAS :

A savoir :

LA RESERVATION DES REPAS EST **OBLIGATOIRE** AU PLUS TARD **LA VEILLE** SUR L'APPLICATION OU **LE JOUR MÊME** SUR LE "KIOSK" **AVANT 8H45**.

La réservation ou la dé-réservation peut se faire au choix avec :

- l'application MYTURBOSELF
- 2 bornes dédiées dans le lycée, l'une proche de la loge et l'autre proche du CDI.

ATTENTION : tout repas réservé non consommé sera facturé :

- **pour les tranches de A à H = 3,43€,**
- **pour la tranche I = 4.01 €,**
- **pour la tranche J = 4.58 €.**

Vous avez également la possibilité de connaître le prix de votre repas, les repas consommés, les repas réservés et le solde.

Il n'est pas possible de réserver de repas si votre compte n'est pas suffisamment approvisionné !

CONTRÔLE D'ACCES

Le contrôle d'accès est dématérialisé à l'aide d'un QR code généré depuis l'application MYTURBOSELF. Ce QR code fonctionne comme une carte d'accès personnelle et incessible. Il est possible de copier ce QR code dans les images du téléphone, ainsi l'accès se fait sans connexion internet.

Les élèves ne disposant pas de téléphone portable pourront exceptionnellement avoir une carte de cantine physique qui sera facturée 5€ en cas de perte.